

AVIS D'ECHEANCE

Adresse du bien loué

Local commercial
48 RUE SAINT HONORE
75001 PARIS

Gestionnaire : MME Patricia MARNEZ
pmarnez@marnez.com

Compte Web : AUAJ3635E
Locataire(s) : STE AU BILLOT DES HALLES

STE AU BILLOT DES HALLES
C/O S.A.S. GDE BOUCHERIE 1ERE
17 rue du Poitou
Bat D8 PLA 194
94946 RUNGIS

Paris, le 3/10/2025

N° Lot	Type de lot
1	Local commercial
19	Local
21	Local
24	Cave

Propriétaire	7529
References à rappeler	G.0702.00005

QUITTANCE DE LOYER ou Indemnité d'Occupation

du 01/04/2025 au 30/06/2025 / Avance / Trim

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tous suppléments pouvant être dus en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toutes poursuites qui auraient pu être engagées et de toutes décisions de justice qui auraient pu être obénues.
En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre de location.
Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pouracompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs.

QUITTANCE POUR LA PERIODE DU 01/04/2025 AU 30/06/2025	Débit	Crédit
Loyer professionnel & Comm. Provision sur charges (HP)	7.689,45 2.250,00	
TOTAL de la période	9.939,45	

AVIS D'ECHEANCE

du 01/10/2025 au 31/12/2025 / Avance / Trim

Nous vous informons que vous êtes redevable du montant de la somme détaillée ci-contre que nous vous invitons à régler dès réception du présent avis.

Cet avis est une demande de paiement.

Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer.

AVIS D'ECHEANCE du 01/10/2025 au 31/12/2025	Débit	Crédit
01/07/2025 SOLDE ANTERIEUR	19.878,90	
31/07/2025 VRT AU 31/07/25		9.939,45
Loyer professionnel & Comm. Provision sur charges (HP)	7.689,45 2.250,00	
TOTAL de la période	9 939,45	
MONTANT NET A PAYER	19.878,90	
Exigible le : 06/10/2025		

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

STE AU BILLOT DES HALLES	Gestionnaire : MME Patricia MARNEZ
Référence : G.0702.00005	A l'ordre de : CABINET MARNEZ
Période : du 01/10/2025 au 31/12/2025	A l'adresse suivante :
Exigible le : 06/10/2025	20 rue Eugène Manuel
Montant : 19 878,90 Euros	75116 PARIS

AVIS D'ECHEANCE



PARIS HABITAT - OPH 21 bis rue Claude Bernard 75253 PARIS cedex 05
344 810 825 R.C.S. Paris - N° TVA FR43344810825

Ag Cces GL2 SE SO TM
adresse : 49, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS
tél. :

Echéance du :

01/10/2025

Feuille 1/1

Référence à rappeler
dans toute correspondance :

328584 / 45

— Adresse de la location —

6 01PU
Groupe PROUVAIRES
6 rue des Prouvaires
75001 PARIS

Solde au 19/09/2025

6.187,56 €

532225 12089 4998

1/ 1 64

AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX



Message	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC
	Boutique 159639 du 01/07/2025 au 30/09/2025			
	Loyer commerce	5.340,00		5.340,00
	Prov. charges communes	171,06		171,06
	Acompte eau froide	177,96		177,96
	Prov.loc cpteur eau frde	2,94		2,94
	Prov. Impôt foncier	399,09		399,09
	Prov. taxe OM	65,73		65,73
	Prov.taxe balayage	18,03		18,03
	Total avis d'échéance			6.174,81 € (1)

(1) sous réserve d'encaissement du total à payer, cet avis d'échéance vaut quittance ou indemnité d'occupation des mois précédents si aucune somme ne reste due avant le présent terme.

Vous nous devez 12.362,37 €



TREG7000328584453009250061748100

Si vous souhaitez régler par chèque, joignez le TIP sans le signer pour vous identifier auprès de Paris Habitat.

Utiliser l'enveloppe à fenêtre TIP jointe.

(TIP à mettre devant le chèque)

Montant : 6 174,81 €

IBAN : FR76 3000 3000 5900 0201 0758 139	
ICS : FR61ZZZ239666	
RUM : TIP111384328584001000000000300925	
Date et lieu	Signature

AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX

328584 / 45
DPL A

TIP SEPA

Mandal de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat vous autorisez Paris Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux Instructions de Paris Habitat. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature veut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

PARIS HABITAT
Centre de traitement
75497 Paris Cedex 10

150066570913 AU BILLOT DES HALL FR7630003000590002010758139

111384004125 6432858400100000000300925918101 617481

532225 12089 4998
1/1

AVIS D'ECHEANCE



Ag Cces GL2 SE SO TM
adresse : 49, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS
tél. :

Echéance du :

01/10/2025

Feuille 1/1

Référence à rappeler
dans toute correspondance :

328581 / 42

PARIS HABITAT - OPH 21 bis rue Claude Bernard 75253 PARIS cedex 05
344 810 825 R.C.S. Paris - N° TVA FR43344810825

— Adresse de la location —

6 01PU
Groupe PROUVAIRES
6 rue des Prouvaires
75001 PARIS

532225 12087 4997

1/ 1 64



AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX

Solde au 19/09/2025

3.548,13 €

Message	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC
	Boutique 159636 du 01/07/2025 au 30/09/2025			
	Loyer commerce	3.240,00		3.240,00
	Acompte eau froide	5,13		5,13
	Prov.loc cpteur eau frde	2,94		2,94
	Prov. Impôt foncier	242,13		242,13
	Prov. taxe OM	39,87		39,87
	Prov.taxe balayage	10,95		10,95
	Total avis d'échéance			3.541,02 €⁽¹⁾

(1) sous réserve d'encaissement du total à payer, cet avis d'échéance vaut quittance ou indemnité d'occupation des mois précédents si aucune somme ne reste due avant le présent terme.

Vous nous devez

7.089,15 €



TREG7000328581423009250035410200

Si vous souhaitez régler par chèque, joignez le TIP sans le signer pour vous identifier auprès de Paris Habitat.

Utiliser l'enveloppe à fenêtre TIP jointe.

(TIP à mettre devant le chèque)



IBAN : FR76 3000 3000 5900 0201 0758 139
ICS : FR61ZZZ239666
RUM : TIP11384328581001000000000300925

Date et lieu	Signature

AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX

Montant : 3 541,02 €

328581 / 42
DPL A

TIPS€PA


Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat vous autorisez Paris Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Paris Habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

PARIS HABITAT
Centre de traitement
75497 Paris Cedex 10

64
1/1

532225 12087 4997

150066570895 AU BILLOT DES HALL FR7630003000590002010758139

111384004125 0432858100100000000300925984101 354102

AVIS D'ECHEANCE

Adresse du bien loué

Local commercial
48 RUE SAINT HONORE
75001 PARIS

Gestionnaire : MME Patricia MARNEZ
pmarnez@marnez.com

Compte Web : AUAJ3635E

Locataire(s) : STE AU BILLOT DES HALLES

STE AU BILLOT DES HALLES
C/O S.A.S. GDE BOUCHERIE 1ERE
17 rue du Poitou
Bat D8 PLA 194
94946 RUNGIS

Paris, le 31/12/2025

N° Lot	Type de lot
1	Local commercial
19	Local
21	Local
24	Cave

Propriétaire	7529
References à rappeler :	G.0702.00005

QUITTANCE DE LOYER ou Indemnité d'Occupation

du 01/07/2025 au 30/09/2025 / Avance / Trim

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tous suppléments pouvant être dus en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toutes poursuites qui auraient pu être engagées et de toutes décisions de justice qui auraient pu être obtenues.
En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre de location.
Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pouracompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs.

QUITTANCE POUR LA PERIODE DU 01/07/2025 AU 30/09/2025	Débit	Crédit
Loyer professionnel & Comm. Provision sur charges (HP)	7.689,45 2.250,00	
TOTAL de la période	9.939,45	

AVIS D'ECHEANCE

du 01/01/2026 au 31/03/2026 / Avance / Trim

Nous vous informons que vous êtes redevable du montant de la somme détaillée ci-contre que nous vous invitons à régler dès réception du présent avis.

Cet avis est une demande de paiement.

Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer.

AVIS D'ECHEANCE du 01/01/2026 au 31/03/2026	Débit	Crédit
01/10/2025 SOLDE ANTERIEUR	19.878,90	
30/10/2025 VRT DU 30.10.2025		9.939,45
Loyer professionnel & Comm. Provision sur charges (HP)	7.689,45 2.250,00	
TOTAL de la période	9 939,45	
MONTANT NET A PAYER	19.878,90	
Exigible le : 06/01/2026		

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

STE AU BILLOT DES HALLES

Référence : G.0702.00005

Période : du 01/01/2026 au 31/03/2026

Exigible le : 06/01/2026

Montant : 19 878,90 Euros

Gestionnaire : MME Patricia MARNEZ

A l'ordre de : CABINET MARNEZ

A l'adresse suivante :

20 rue Eugène Manuel

75116 PARIS

AVIS D'ECHEANCE



Ag Cces GL2 SE SO TM
adresse : 49, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS
tél. :

Echéance du :

01/01/2026

Feuille 1/1

Référence à rappeler
dans toute correspondance :

328581 / 42

PARIS HABITAT - OPH 21 bis rue Claude Bernard 75253 PARIS cedex 05
344 810 825 R.C.S. Paris - N° TVA FR43344810825

— Adresse de la location —

6 01PU
Groupe PROUVAIRES
6 rue des Prouvaires
75001 PARIS

Solde au 19/12/2025

3.541,02 €

628245 8609 3013
1/ 1 63

AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX



Message	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC
	Boutique 159636 du 01/10/2025 au 31/12/2025			
	Loyer commerce	3.240,00		3.240,00
	Acompte eau froide	5,13		5,13
	Prov. loc cpteur eau frde	2,94		2,94
	Prov. Impôt foncier	242,13		242,13
	Prov. taxe OM	39,87		39,87
	Prov. taxe balayage	10,95		10,95
	Total avis d'échéance			3.541,02 € (1)

(1) sous réserve d'encaissement du total à payer, cet avis d'échéance vaut quittance ou indemnité d'occupation des mois précédents si aucune somme ne reste due avant le présent terme.

Vous nous devez

7.082,04 €



TREG7000328581423112250035410200

Si vous souhaitez régler par chèque, joignez le TIP sans le signer pour vous identifier auprès de Paris Habitat.

Utiliser l'enveloppe à fenêtre TIP jointe.

(TIP à mettre devant le chèque)

IBAN : FR76 3000 3000 5900 0201 0758 139	
ICS : FR61ZZZ239666	
RUM : TIP111384328581001000000000311225	
Date et lieu	Signature
<input type="text"/> <input type="text"/>	

AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX

Montant : 3 541,02 €

328581 / 42
DPL A

TIP SEPA

Mandal de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat vous autorisez Paris Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux Instructions de Paris Habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

PARIS HABITAT
Centre de traitement
75497 Paris Cedex 10

150075189826 AU BILLOT DES HALL FR7630003000590002010758139

111384004125 8732858100100000000311225984101 354102

AVIS D'ECHEANCE



Ag Cces GL2 SE SO TM
adresse : 49, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS
tél. :

Echéance du :

01/01/2026

Feuille 1/1

Référence à rappeler
dans toute correspondance :

328584 / 45

PARIS HABITAT - OPH 21 bis rue Claude Bernard 75253 PARIS cedex 05
344 810 825 R.C.S. Paris - N° TVA FR43344810825

— Adresse de la location —

6 01PU
Groupe PROUVAIRES
6 rue des Prouvaires
75001 PARIS

628245 8611 3014
1/ 1 63



AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX

Solde au 19/12/2025

6.174,81 €

Message	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC
	Boutique 159639 du 01/10/2025 au 31/12/2025			
	Loyer commerce	5.340,00		5.340,00
	Prov. charges communes	171,06		171,06
	Acompte eau froide	177,96		177,96
	Prov. loc cpteur eau frde	2,94		2,94
	Prov. Impôt foncier	399,09		399,09
	Prov. taxe OM	65,73		65,73
	Prov. taxe balayage	18,03		18,03
	Total avis d'échéance	6.174,81 €		

(1) sous réserve d'encaissement du total à payer, cet avis d'échéance vaut quittance ou indemnité d'occupation des mois précédents si aucune somme ne reste due avant le présent terme.

Vous nous devez 12.349,62 €



TREG7000328584453112250061748100

Si vous souhaitez régler par chèque, joignez le TIP sans le signer pour vous identifier auprès de Paris Habitat.

Utiliser l'enveloppe à fenêtre TIP jointe.

(TIP à mettre devant le chèque)



Merci de vérifier
vos coordonnées bancaires

IBAN : FR76 3000 3000 5900 0201 0758 139
ICS : FR61ZZZ239666
RUM : TIP11138432858400100000000311225

AU BILLOT DES HALLES SAS
GRANDE BOUCHERIE 1ERE
17, rue du Poitou
Bât D8
94619 RUNGIS CEDEX

Montant : 6 174,81 €

Date et lieu	Signature

328584 / 45
DPL A

TIPS€PA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat vous autorisez Paris Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Paris Habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vous autorise à débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

PARIS HABITAT
Centre de traitement
75497 Paris Cedex 10

150075189844 AU BILLOT DES HALL FR7630003000590002010758139

111384004125 4732858400100000000311225918101 617481



1/1

3014 628245 8611